

**Subject:** Fermeture de Justicia SA - Organisation de notre nouvelle structure

**From:** <m.parreaux@justiva.ch>

**Date:** 14/04/2023, 09:53

**To:** <m.parreaux@justiva.ch>

Chers tous,

Vous recevez ce courriel en qualité de client Platinum de Justicia SA. Comme vous l'avez aperçu, Justicia SA ferme ses portes sur décision de la FINMA.

De manière brutale, il a été décidé la semaine dernière que notre entreprise ne satisfaisait plus aux conditions posées par la FINMA pour exercer notre activité. Aucun délai ni aucune possibilité de recours avec suspension de la décision ne nous a été octroyé, ce qui est très rare en Suisse.

Cela traduit un empressement de la FINMA à fermer notre activité qui nuit gravement aux assurances depuis 5 ans.

Face à une telle décision, nous répondons en nous organisant différemment, sous une nouvelle structure, Justiva SA. Notre seule priorité reste le maintien d'un service qui aide réellement les PME et les particuliers, avec des services juridiques très larges.

Nous vous recontacterons sous peu par téléphone pour vous expliquer les modalités d'une entrée sous cette nouvelle structure. Je vous assure néanmoins que nous donnerons notre maximum pour vous, comme nous le faisons depuis des années.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de vous et nous espérons que vous renouvèlerez votre confiance en nous et nos services. A très vite,



Mathieu Parreaux  
Associé  
[www.justiva.ch](http://www.justiva.ch)